

à me guérir, j'abandonnai les remèdes et me préparai de mon mieux au redoutable passage que chacun attendait d'un instant à l'autre; je ne prenais plus aucune nourriture et le dénouement ne pouvait se faire attendre; j'avais reçu les derniers sacrements tout en conservant un vague espoir que je serais guérie: j'avais toujours invoqué avec confiance la Bonne sainte Anne, mais à ce moment suprême, voyant l'éternité de si près, je promis de faire publier la faveur, si dans l'espace d'un an mon mal disparaissait. Oh! puissance de ma sainte Protectrice!...dès ce moment le mal diminua insensiblement et depuis lors, je ne sentis plus aucune atteinte du mal qui me tourmentait; je suis radicalement guérie et n'ai plus éprouvé aucune attaque des deux maladies ci-haut mentionnées. Amour, honneur à sainte Anne à qui j'ai voué une éternelle reconnaissance!—Dame D. P.

6 mai 1895.

ST-CLET DE SOULANGES.—Deux personnes de St-Clet désirent faire connaître aux abonnés des Annales de sainte Anne qu'elles sont redevables à la Bonne Sainte du recouvrement de leur santé.—UN ABONNÉ.

17 mai 1895.

ST-CHARLES.—Une jeune fille de dix-huit ans, après une maladie de cinq mois, dans les plus grandes souffrances, a obtenu sa guérison au mois de juillet, l'année dernière, après avoir promis de faire un pèlerinage à la Bonne sainte Anne, et de faire inscrire le fait dans les Annales.

Elle remercie la Bonne sainte Anne mille et mille fois de l'avoir rendue à la santé.—D. G.

23 avril 1895.

***.—Dans le cours du mois d'avril dernier, ma fille en bas âge a été atteinte d'une forte attaque de diphtérie. Je considérais le cas bien grave et le médecin,